



BÂTIMENT DURABLE

L'actualité trimestrielle du développement durable
sur les marchés du bâtiment





SOMMAIRE

◆ Logement

- Rénovation énergétique du parc de logements existants
page | 4
- Performance énergétique du parc de logements neufs
page | 9

◆ Tertiaire

- Performance énergétique du parc de bâtiments tertiaires neufs et existants
page | 10

◆ Adaptation de la filière

- Adaptation des entreprises du Bâtiment et de la maîtrise d'œuvre
page | 11

PRÉSENTATION DE LA CERC

La CERC observatoire du BTP en Région

La Cellule Economique Régionale de la Construction (CERC) a pour vocation de fournir aux acteurs régionaux et locaux de la filière de la construction des études et des analyses ciblées qui facilitent leur prise de décision.

Pour mener à bien ce rôle d'observatoire du BTP en Région, la CERC a développé des savoir-faire en matière d'études et de diagnostic, une expertise sur l'économie du secteur du BTP et une capacité à travailler en partenariat avec les acteurs locaux.

La CERC est par ailleurs membre du réseau national des Cellules Economiques Régionales de la Construction (CERC), réseau qui s'est constitué avec deux objectifs : consolider les travaux régionaux, permettre des analyses et comparaisons interrégionales.

Le principe d'une amélioration continue

En France, de nombreuses mesures financières incitatives ont été mises en place ou ajustées ces dernières années par les pouvoirs publics dans le but d'intensifier la rénovation énergétique des logements et des bâtiments.

Parmi les exemples les plus récents, citons la création en septembre 2014 du CITE (ex-CIDD) et sa simplification (fixation d'un taux unique de 30% sans obligation de réaliser des bouquets de travaux).

Début 2015, le dispositif du PTZ+ a de son côté été élargi à l'achat de logements anciens à réhabiliter en milieu rural tandis que l'Eco-PTZ a été remanié (modification de la liste de travaux, intégration d'un tiers vérificateur signe d'un transfert de responsabilité).

À noter aussi que depuis le 1er janvier 2015, les entreprises réalisant les travaux dans le cadre du Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique (CITE) (anciennement CIDD) doivent être détentrices de la mention "RGE". Ces évolutions du crédit d'impôt seront votées par le Parlement dans le cadre de la Loi de finances 2015 avec un effet rétroactif au 1er septembre 2014.

Trois points-clés :

◆ Le CIDD (nouvellement CITE) est toujours très dynamique en Haute-Normandie (p.4)

En 2014, 18 054 ménages ont bénéficié du Crédit d'Impôt Développement Durable et ont réalisé 27 000 actions, soit 2,9% de plus qu'en 2013. Ce dispositif reste le principal levier de la rénovation énergétique. Les actions de rénovations ciblent en premier lieu des travaux d'isolation.

◆ Succès des Espaces Info->Energie (p.8)

Au 1^{er} trimestre 2015, plus de 1 950 personnes ont sollicité les Espaces Info->Energie. Un chiffre en hausse de 14 % par rapport au trimestre précédent.

◆ Le cap des 1 000 entreprises RGE franchi (p.11)

Fin mai 2015, la région compte près de 2 232 qualifications ayant la reconnaissance « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE) pour 1 188 entreprises RGE.

L'actualité en bref dans la région...

LES LOGEMENTS COLLECTIFS & PARTICULIERS



Rénovation énergétique du parc de logements existants...

PARC
RÉNOVÉ

813	éco-PTZ distribués en 2014 (évol. 1 an)	-5%	▼
1 172	logements aidés "Habiter mieux" de l'ANAH au 1 ^{er} trimestre 2015 (cumul 4 trim.)	+28%	▲
92	demandes de labellisation BBC rénovation de logements au 1 ^{er} trimestre 2015 (cumul 4 trim., évol. 1 an)	+45%	▲
13 326	GWh cumac de Certificats d'Economie d'Energie cumulés à fin octobre 2014 (évol. vs fin août)	+3%	▲

Performance énergétique sur le logement neuf...

PARC
NEUF

7 900	logements autorisés à fin mars 2015 (cumul 12 mois, évol. 1 an)	-17%	▼
1 342	demandes de labellisation énergétique pour logements neufs au 1 ^{er} trimestre 2015 (cumul 4 trim., évol. 1 an)	-39%	▼
17%	des logements autorisés ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique au 1 ^{er} trimestre 2015 (cumul 4 trim., évol. 1 an)	-6 pts	▼

LES BÂTIMENTS TERTIAIRES



Performance énergétique des locaux neufs et existants...

0	m ² de locaux existants ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC rénovation au 1 ^{er} trimestre 2015 (cumul 4 trim., évol. 1 an)	n.s.	
358	milliers de m ² de locaux tertiaires autorisés à fin mars 2015 (cumul 12 mois, évol. 1 an)	-28%	▼
0	m ² de locaux neufs ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC au 1 ^{er} trimestre 2015 (cumul 4 trim., évol. 1 an)	-100%	▼

LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE



Adaptation de la filière...

Montée en compétences des professionnels et des bureaux d'études

1 606	Signes Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) recensés au 1 ^{er} trimestre 2015 (évol. 1 trim)	+26%	▲
1 188	Entreprises Reconnues Garant de l'Environnement (RGE) recensés fin mai 2015 (évol. 1 trim)	+27%	▲
30	signes RGE études recensés à la fin du 1 ^{er} trimestre 2015 (évol. 1 trim)	+3%	▲



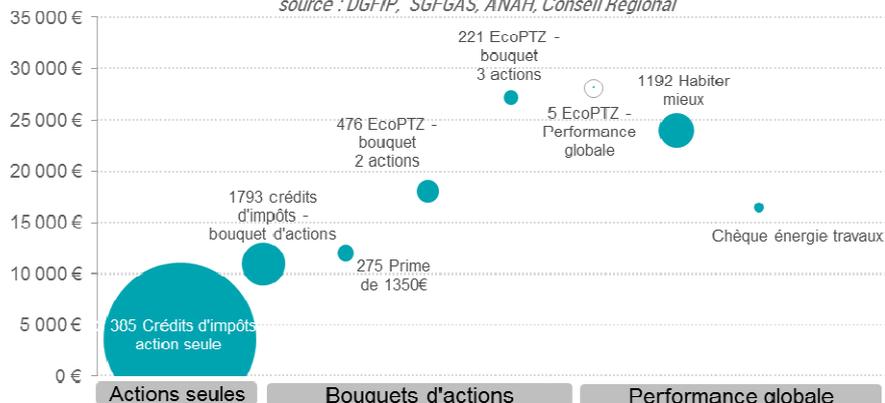
Des dispositifs d'aide variés

Le Crédit d'impôt a été largement plébiscité mais principalement sur des actions seules. Ces actions seules peuvent également être compilées à d'autres travaux sur plusieurs années.

Les dispositifs qui demandent une performance globale, tels que le chèque énergie, le programme habiter mieux ou encore l'Eco-PTZ 3 actions concentrent moins d'opérations mais des montants de travaux plus conséquents.

Bilan 2014 des dispositifs financiers du parc privé en Haute-Normandie

Unité : nombre de logements et montant moyen travaux €
source : DGFIP, SGFGAS, ANAH, Conseil Régional



21 411 ménages ont demandé un crédit d'impôts en 2014

(Source : estimation CERC à partir des données DGFIP)

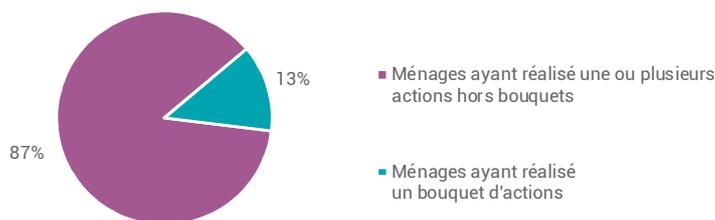
Le **Crédit d'Impôt Développement Durable (CIDD)** lié à la qualité environnementale de l'habitation principale est le principal levier de la rénovation énergétique en région.

16 M€ de crédit d'impôts ont été accordés en 2014 à 18 054 ménages de la région, pour des travaux réalisés en 2013. Le montant moyen de crédit d'impôts accordé par foyer est relativement faible, il s'élève à **910€** en région **Haute-Normandie** contre 923€ par foyer au niveau national.

	région	France métropolitaine	Part région / France
Nombre de ménages ayant obtenu un crédit d'impôts	18 054	658 681	2,7%
Montant total de crédit d'impôts accordé (€)	16 427 429	607 944 288	2,7%
Montant moyen de crédit d'impôts par foyer (€)	910	923	-

Part des ménages ayant obtenu un crédit d'impôt pour la réalisation d'un bouquet de travaux ou d'actions hors bouquet en 2014 en Haute-Normandie

Unité : % du nombre de ménages ayant obtenu un crédit d'impôt
- Source : estimations CERC d'après les données DGFIP



On estime que **2 347 ménages**, soit **13%** des ménages ayant obtenu un crédit d'impôts, ont réalisé un bouquet d'actions : une action d'isolation (vitres, toiture ou murs) couplée à un changement d'équipement de chauffage. Les taux de crédit d'impôts étant majorés pour les actions composant un bouquet de travaux. En comparaison, la part des ménages ayant réalisé un bouquet d'actions au niveau national est de 15%.

18 054 ménages de la région se sont engagés dans ce dispositif en 2014.

Afin de comptabiliser l'ensemble des travaux engendrés par ce dispositif incitatif, il faut considérer également près de **3 357 ménages** ayant demandé mais n'ayant pas obtenu de crédit d'impôts. Les actions réalisées ne remplissaient pas toutes les conditions d'éligibilité (exemple : un changement de fenêtre en maison individuelle n'est éligible qu'en cas de bouquet).

Au total, **21 411 ménages** ont demandé un crédit d'impôts en 2014 pour **27 207 actions** réalisées en 2013. Cela a généré plus de **119 M€ de travaux** selon les déclarations des ménages.

Le montant moyen de travaux par foyer est un peu plus faible en région qu'au niveau national.

	région	France métropolitaine	Part région / France
Nombre de ménages ayant demandé un crédit d'impôts	21 411	780 259	2,7%
Nombre total d'actions réalisées	27 207	1 019 667	2,7%
Montant total de travaux déclaré par les ménages (€)	119 334 684	4 499 587 357	2,7%
Montant moyen de travaux par foyer (€)	5 574	5 767	-



Quelle est l'évolution de la rénovation énergétique du parc de logements existants ?

PARC RÉNOVÉ

LEVIERS

Les **21 411** ménages ayant demandé un crédit d'impôts en 2014 représentent **4,7%** des propriétaires occupants de résidences principales de la région, contre 4,9% au niveau national. Le dispositif a été légèrement moins utilisé que dans les autres régions. De plus, la région figure parmi les régions pour lesquelles le montant moyen de travaux déclaré par les ménages est le plus faible.

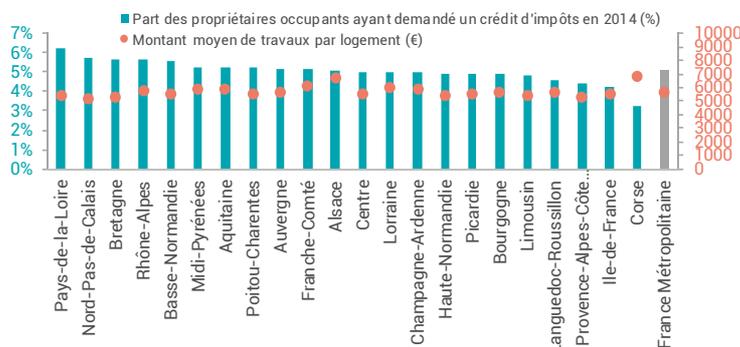
49% des travaux effectués et ayant fait l'objet d'une demande de CIDD concernent l'isolation du logement, notamment l'isolation des parois vitrées et des toitures. La sollicitation du CIDD pour des travaux d'isolation est d'ailleurs globalement en hausse par rapport à l'année précédente (45%). À l'inverse, les installations de production d'énergie sont en recul. Les installations d'équipement d'énergie se maintiennent au même niveau.

Au total, **27 207** actions ont été réalisées et ont fait l'objet d'une demande de crédit d'impôts en 2014. Ce nombre total d'actions réalisées a **augmenté** entre 2013 et 2014 : **+2,9%**, alors que les conditions d'obtention étaient strictement identiques.

Si le nombre d'actions réalisées est en hausse, ce constat cache des disparités plus grandes. Le nombre d'actions « hors bouquet » ou « non éligibles » a diminué de **2,5%** par rapport à l'année précédente (les actions « non éligibles » sont essentiellement des actions « hors bouquet »). À l'inverse, le nombre d'actions « en bouquet » est en forte **hausse** de **33%**. La part des ménages ayant réalisé un bouquet de travaux est donc en **hausse** par rapport à l'année précédente. Le montant global de CIDD distribué par l'État a également augmenté de **+18,8%** par rapport à 2013, en lien avec la hausse du montant moyen de travaux par logement.

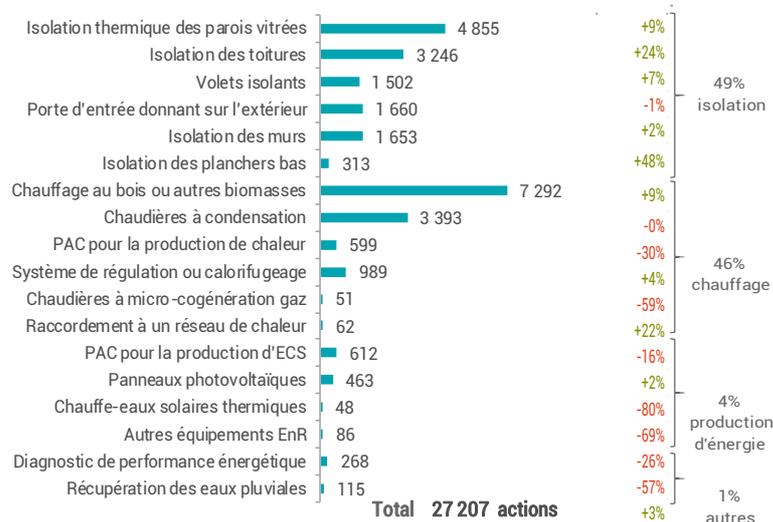
Comparaison interrégionale sur la part des ménages ayant demandé un CIDD en 2014

Unités : % (part des propriétaires) et euros (montant moyen de travaux) - Source : estimation CERC d'après données DGFIP



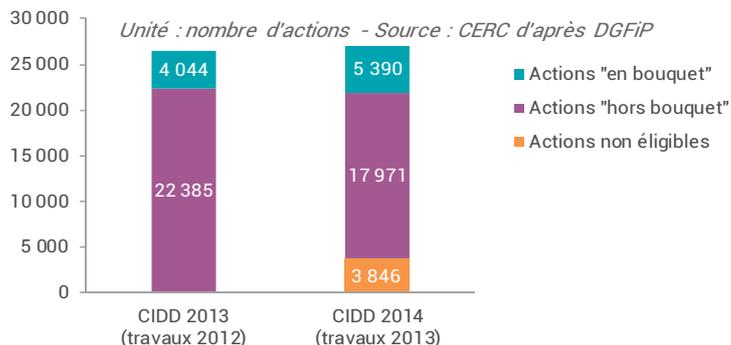
Répartition des CIDD demandés en 2014 par type de travaux et évolution par rapport à 2013 en Haute-Normandie

Unité : nombre d'actions, évolution en %, et part en % du nombre total d'actions



Evolution du nombre d'actions pour lesquelles un CIDD a été demandé en Haute-Normandie

Unité : nombre d'actions - Source : CERC d'après DGFIP



Le CIDD est une disposition fiscale sans conditions de ressources en 2013 et 2014. Il permet aux ménages de déduire de leur impôt sur le revenu une partie des dépenses réalisées pour certains travaux d'amélioration énergétique dans leur résidence principale. Le taux de crédit d'impôts est variable selon l'action réalisée et est majoré pour les actions incluses dans un bouquet de travaux.

A partir de 2015 le crédit d'impôts évolue :

- pour les travaux engagés entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 août 2014 : deux taux subsistent, 15% pour les actions seules et 25% pour les actions incluses dans un bouquet. Cela a pour objectif de favoriser les bouquets d'action.

- pour les travaux engagés à partir du 1^{er} septembre 2014 et jusqu'à fin 2015 : un taux unique de 30% s'applique à toutes les actions pour enclencher la massification. Il n'existe plus d'incitation en faveur des bouquets de travaux mais une forte incitation à s'engager dans une action d'amélioration énergétique tout en ayant la possibilité de combiner plusieurs actions ou de les étaler sur plusieurs années.

?



Les leviers à la rénovation énergétique des logements : Eco-PTZ, Habiter mieux, Eco-PLS ...

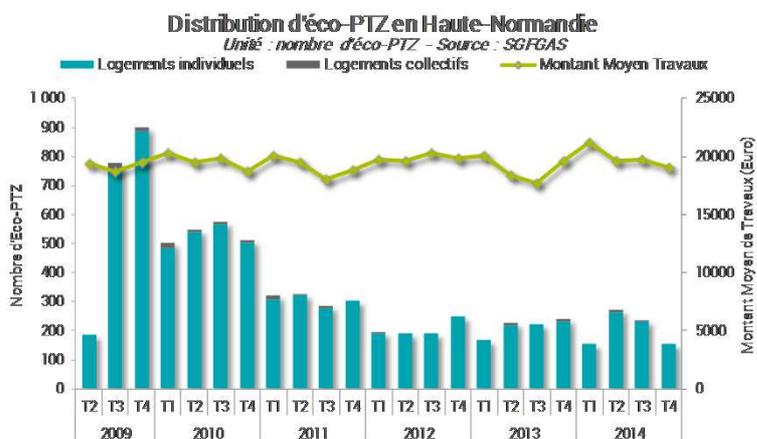
Eco-PTZ (éco-prêts à taux zéro)

153 nouveaux éco-PTZ ont été distribués au 4^{ème} trimestre 2014 uniquement sur du logement individuel. Ce chiffre est en recul par rapport à la même période en 2013 et atteint le niveau le plus bas connu depuis le début du dispositif.

Depuis le début de l'année 2009, **7191** Eco-PTZ ont été accordés en région, principalement sur des logements individuels

Le montant moyen des travaux est de **19 100 €** au 4^{ème} trimestre 2014 et inférieur à la moyenne longue période.

Un éco-prêt à taux zéro permet de financer la rénovation énergétique du logement sans faire d'avance de trésorerie et sans payer d'intérêts. Contrairement au CIDD, l'Eco-PTZ vise un marché spécifique, celui de la rénovation « lourde ».



LEVIERS

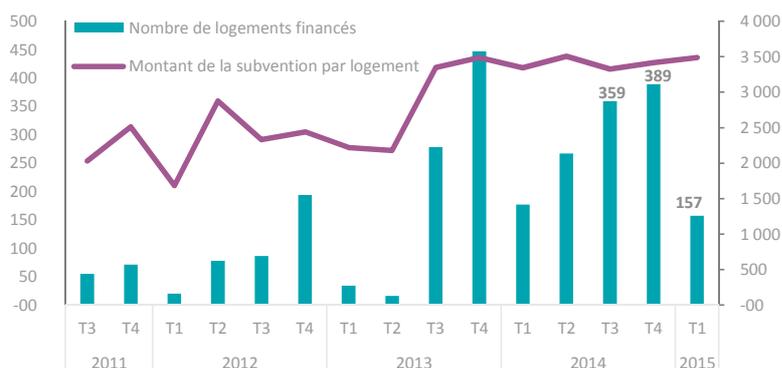
Dispositif « Habiter mieux » de l'ANAH :

Au 1^{er} trimestre 2015, **157** logements ont été financés par le programme « Habiter mieux » et **547 722 €** de subventions ont réellement été engagées.

L'objectif est d'aider des ménages aux ressources modestes et des locataires du parc privé (via leurs bailleurs) à améliorer leur logement par des travaux de rénovation thermique efficaces, afin de gagner en confort et en qualité de vie. Depuis juin 2013, le dispositif est ouvert aux propriétaires bailleurs et les plafonds de revenus ouvrant droit à cette aide ont été rehaussés afin de permettre à un plus grand nombre de foyers modestes d'en bénéficier.

Evolution du programme habiter mieux en Haute-Normandie

Source : ANAH



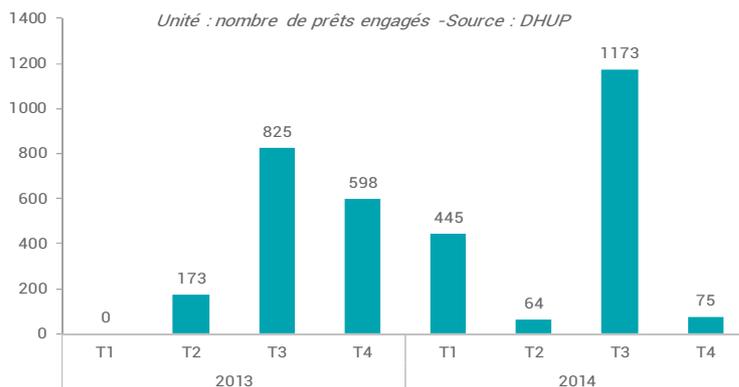
Dispositif Eco-PLS

En 2014, **1757** éco prêts logement social seconde génération ont été engagés en région. Cela représente une hausse de 10% par rapport à l'année précédente.

La seconde génération d'Eco-PLS (éco-prêt Logement Social) a été mise en place depuis le 1^{er} décembre 2011. Distribué sur une durée maximum de 25 ans, l'éco-prêt logement social est désormais délivré à taux variable adossé au livret A et fonction de la durée du prêt. Il est accessible pour les logements les plus énergivores (de catégorie énergétique E à G, et de catégorie D sous certaines conditions), avec un objectif de 70 000 logements sociaux rénovés par an.

Nombre d'éco-PLS engagés en Haute-Normandie

Unité : nombre de prêts engagés - Source : DHUP



CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

Depuis le début du dispositif de la prime à **1 350 €**, **329** dossiers ont été engagés dans la région.

La prime de 1 350€ est mise en place depuis septembre 2013 pour aider les ménages aux revenus moyens à financer des travaux de rénovation énergétique de leur logement, pour une durée de 2 ans. L'objectif est de mobiliser un public habituellement peu concerné par la rénovation énergétique. Ce dispositif s'est arrêté au 31 décembre 2014, les derniers dossiers reçus feront l'objet d'une instruction en 2015.

?



Les leviers à la rénovation énergétique des logements : ...Certificats d'Economie d'Énergie (CEE), Aides régionales

Le volume de Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) :

En région Haute-Normandie, les CEE permettront d'économiser théoriquement un total de **13 326 GWh cumac**, notamment grâce aux travaux sur le secteur thermique.

A octobre 2014, le nombre de CEE obtenus est en hausse de 19% sur un an.

Définition des secteurs :

- Equipement : Lampe de classe A, lave-linge de classe A+, lampe à LED...
- Enveloppe : Isolation de toitures, terrasses, murs, planchers, fenêtre, fermeture isolante...
- Thermique : chauffe-eau solaire, pompe à chaleur de type eau/eau, chaudière basse température...
- Service : Contrat de performance énergétique, acquisition et réglage d'organes d'équilibrage neufs d'une installation collective de chauffage à eau chaude

Cette mesure repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les Pouvoirs Publics sur une période donnée aux vendeurs d'énergie (électricité, gaz, chaleur / froid, fioul domestique et carburants automobiles) comme EDF, Gaz de France, la CPCU, Total, SIPLEC, ...

Evolution du volume cumulé de CEE Logements en Haute-Normandie

Unité : GWh cumac - Source : DREAL

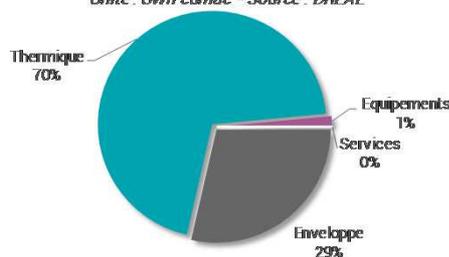


LEVIERS

2013												2014											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		

Répartition du volume de CEE par secteur de travaux en octobre 2014 en Haute-Normandie

Unité : GWh cumac - Source : DREAL



Le « chèque énergies » un dispositif local de la Région Haute-Normandie : bilan au 23 mars 2015

- 2 206 bénéficiaires de chèques « audit énergie », soit 51% de plus qu'à fin mars 2014;
- 901 bénéficiaires de « chèques travaux », soit 75% de plus qu'à fin mars 2014;
- 17,2 M€ de travaux ont été subventionnés à hauteur de 23% le chèque énergie travaux, soit 10M€ de plus qu'à fin mars 2014;
- 51% des travaux réalisés sont des travaux d'isolation.

Source : Conseil Régional Haute-Normandie

Les demandes de labellisation BBC rénovation reprennent

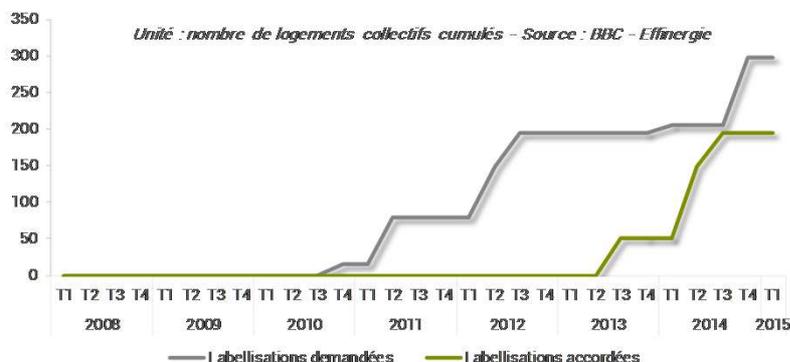
Reprise des demandes de labellisation BBC Rénovation dans le logement collectif avec **92 demandes de labellisations de plus au 4^{ème} trimestre 2014**, soit 45% de plus qu'au trimestre précédent.

Les labellisations accordées sont quant à elles en stagnation avec aucun nouveau label BBC accordés au 4^{ème} trimestre 2014.

Un écart entre le nombre de demandes et des labellisations accordées qui s'explique par le délai de chantier (taux de chute lié à l'abandon ou à la non-conformité à la nomenclature BBC inférieur à 3%).

Evolution des demandes et accords de labellisations BBC rénovation pour les logements collectifs en Haute-Normandie

Unité : nombre de logements collectifs cumulés - Source : BBC - Effnergie



INDICATEURS

CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

Selon le baromètre de l'activité entretien-amélioration du logement BOREAL mené par l'ANAH et le Club de l'amélioration de l'Habitat, l'activité des professionnels en entretien-amélioration du logement au 3^{ème} trimestre 2014 est de 11 980 M d'€ de chiffre d'affaires hors taxes des chantiers terminés.

?

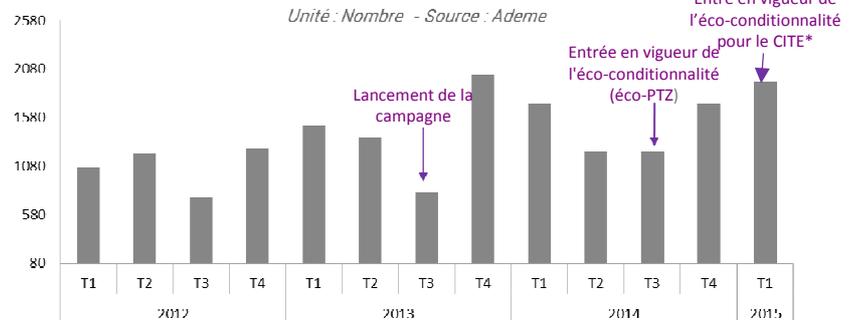


Les consultations du guichet unique en augmentation

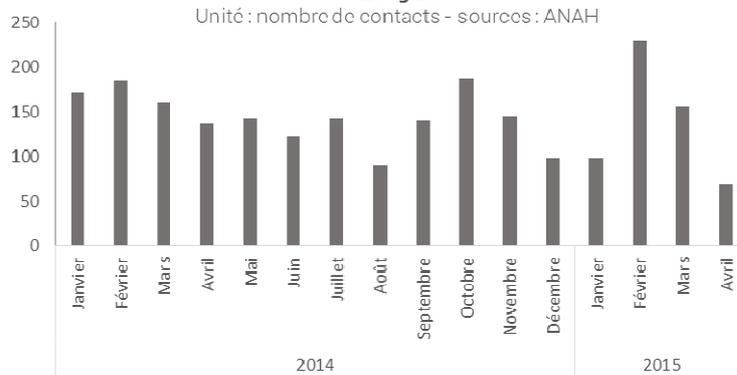
Forte hausse des demandes formulées auprès des PRIS Espaces Info Energie (EIE) de la région Haute-Normandie avec 1950 contacts enregistrés au premier trimestre 2015, soit une hausse de 14% par rapport au trimestre précédent et +13% par rapport au 1^{er} trimestre 2014.

**Depuis le 1^{er} janvier 2015, le CITE, anciennement CIDD, est soumis à l'éco-conditionnalité. Son bénéfice est donc conditionné au recours à un professionnel du bâtiment répondant à des critères précis de qualification.*

Evolution des contacts auprès des EIE dans la région Haute-Normandie



Nombre de contacts mensuels enregistrés par les PRIS ANAH de la région



Depuis le début de la mise en place des PRIS ANAH, 2276 contacts ont été pris auprès de ces structures, dont une majorité de propriétaires occupants.

Le nombre de demandes est en baisse de 15% début 2015 par rapport à début 2014 malgré un pic d'appels en février 2015, comptabilisant 230 contacts.

Ces PRIS, destinés aux publics éligibles aux aides de l'ANAH, sont portés par l'ADIL 76 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) et par les DDT (Direction Départementale du Territoire) 76 et 27.

Les PRIS (Points Rénovation Info-Service) sont présents sur l'ensemble du territoire régional. Ils comprennent les Espaces Info Energie et les PRIS ANAH. En s'appuyant notamment sur ce réseau existant, l'Etat a structuré l'offre d'accompagnement des particuliers dans la rénovation de leur logement. La mise en place du guichet unique a vocation à massifier la mobilisation des particuliers en leur donnant les moyens de trouver des conseils neutres, gratuits et pertinents.

Le n° Azur : 0810 140 240 (prix d'un appel local) permet de répondre aux questions que se posent les particuliers et orienter chacun, en fonction de sa situation et de ses besoins, vers le Point Rénovation Info Service (PRIS) le plus proche.

Le ministère du logement, de l'Égalité des territoires et de la ruralité et le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'Énergie ont lancé le 21 octobre 2013 une grande campagne de communication multicanale pour faire connaître aux Français « J'éco-rénove, j'économise », le dispositif d'aide à la rénovation énergétique des logements.

Cette dernière comprenait un spot télévisé (format 30"), une campagne radio nationale et une déclinaison Web sur les mois d'octobre, novembre et décembre 2013. Une nouvelle campagne s'est déroulée du 2 au 25 novembre 2014 afin d'inciter les citoyens à utiliser le dispositif d'accompagnement et de conseil « Rénovation Info Service ».



CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

L'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ADEME vise à la création de plateformes territoriales de la rénovation énergétique du logement privé, individuel comme collectif, pour renforcer le service d'information et le conseil indépendant apporté par le réseau Rénovation Info Service. L'objectif de cet appel à projet est de soutenir 50 à 100 plateformes locales en 2014 et 2015.

Les plateformes offrent aux ménages, en complément des missions de conseil, un accompagnement technique et financier sur son projet. Ainsi, cet accompagnement peut inclure la réalisation d'un audit ou diagnostic énergétique, une assistance au choix de travaux permettant l'atteinte du niveau BBC rénovation par étapes, une aide à la comparaison des devis, au choix de professionnels qualifiés, voire au suivi et au contrôle des travaux de rénovation. La plateforme assiste également les ménages au montage du plan de financement des travaux de rénovation.

En Haute-Normandie, quatre collectivités sont lauréates (la Métropole Rouen Normandie, la CODAH, la CASE, l'agglomération Dieppe Maritime). En mars 2015, elle ont démarré des études de préfiguration afin de définir le contenu opérationnel des plateformes qui sera présenté en septembre 2015.



8057 logements autorisés cumulés à fin avril 2015

Logements autorisés

Cumul 12 mois à fin avril 2015 (évol. 1 an)

Source : Sit@del en date réelle estimée

HAUTE-NORMANDIE

8 057 lgts -17,0% ▼

FRANCE

358 256 lgts -4,0% ▼

Les demandes de nouveaux labels de performance énergétique au 1^{er} trimestre

Les demandes de labellisations liées à la RT2012 augmentent.

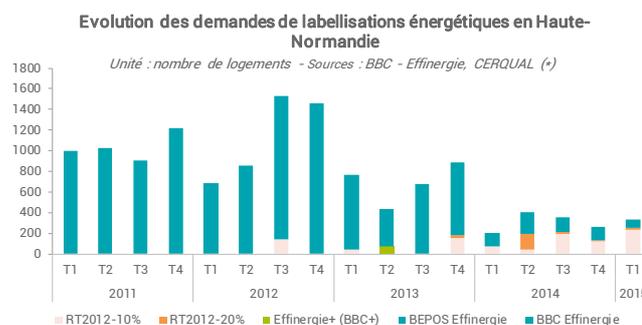
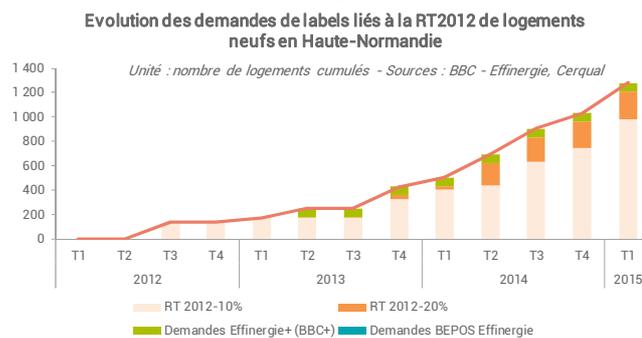
Les demandes de labellisations liées à la RT2012 dans les logements neufs progressent avec **249** demandes au 1^{er} trimestre 2015. Les demandes de labellisation concernent **5 814** logements depuis la mise en place de la RT 2012 entrée en vigueur au 1er janvier 2013.

Avec l'entrée en vigueur de la RT2012 (Réglementation Thermique 2012), les constructions BBC deviennent la norme. Par ailleurs, afin d'anticiper les évolutions réglementaires, l'association Effinergie a créé les labels Effinergie+ (correspondant globalement à un niveau de performance RT2012 -20%), RT2012 -10% et BEPOS (Bâtiment à Energie Positive, potentielle future RT2020). Ces nouveaux labels visent à devenir la norme d'ici 2020.

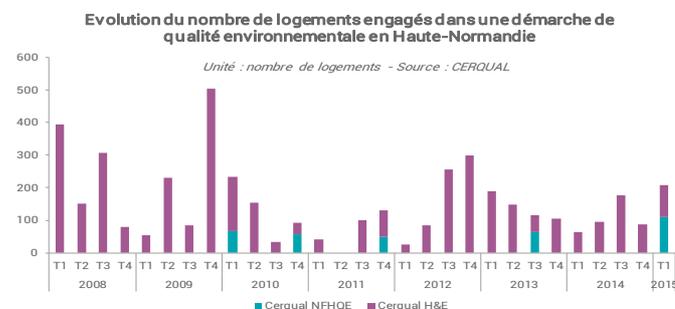
331 logements ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique au 1^{er} trimestre 2015. Cela représente **15,5%** des logements autorisés au 1^{er} trimestre 2015 (cumul 12 mois). Au 1^{er} trimestre 2015, ce sont encore pour l'essentiel des demandes de label RT 2012 -10%. Par ailleurs, **aucune** demande de label BBC+ et Bepos Effinergie n'a été enregistrée en région. Ces labels devraient dans le futur proche prendre le relais du label BBC, dont les principales caractéristiques se retrouvent aujourd'hui dans la RT 2012.

Les labellisations BBC accordées sont quant à elles en augmentation continue avec **716** labellisations accordées au premier trimestre 2015, ce qui représente **9 515** labels accordés depuis début 2009. Par ailleurs, **aucune** labellisation Effinergie + et BEPOS n'a encore été attribuée en Haute-Normandie.

Concernant les démarches de qualité environnementales, **208** logements ont fait l'objet d'une demande de label au 1^{er} trimestre 2015, soit une hausse par rapport au trimestre précédent. En 2014, ce sont ainsi **423** logements concernés, ce qui représente **5,4%** des logements autorisés.



(*) Hors données Promotelec



CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

Les nouveaux labels :

Effinergie + : Disponible depuis 2012 auprès de 3 certificateurs, il correspond globalement à un niveau de performance RT 2012 -20%. Certain certificateurs proposent également une reconnaissance niveau RT 2012 -10% sans labellisation, en l'absence de label officiel.

BEPOS Effinergie : Ce niveau de performance (Bâtiment à Energie Positive) constitue une anticipation de ce que pourrait être la future RT 2020.

Bâtiment biosourcés : ce label est proposé depuis 2013 par les certificateurs CERQUAL et CEQUAMI. Au niveau national, 5 projets ont demandé cette labellisation, dont 1 en Haute-Normandie





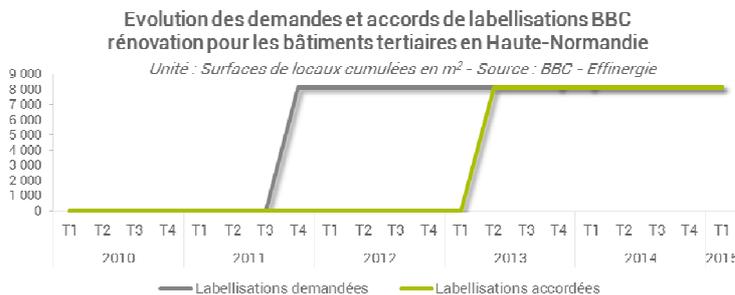
Quelle est l'évolution de la performance énergétique des bâtiments tertiaires ?

Les demandes de labellisation BBC tertiaire stagnent

PARC RÉNOVÉ

Les demandes de labellisation BBC Rénovation dans les bâtiments tertiaires stagnent.

Aucune nouvelle demande de labellisation n'a été comptabilisé au 1^{er} trimestre 2015. Au total, 1 opération de 8 147 m² a été labellisée depuis le début.



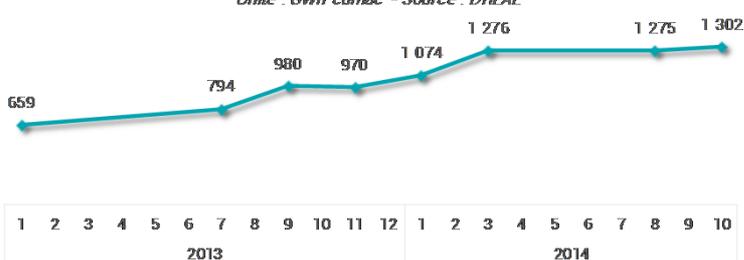
INDICATEUR

Les CEE tertiaires cumulés montrent une très légère augmentation de août à octobre 2014, et permettront théoriquement d'économiser plus de 27 GWh d'énergie, notamment grâce à des travaux portant sur l'enveloppe des bâtiments.

Définition des secteurs :

- Enveloppe : Isolation de toitures, terrasses, murs, planchers, fenêtre, fermeture isolante...
- Thermique : chaudière basse température, chaufferie biomasse, robinet thermostatique, plancher chauffant à eau basse température...
- Equipement : Luminaire pour tube fluorescent, horloge sur dispositif d'éclairage, Logiciel de réduction des consommations des ordinateurs...
- Service : Contrat de performance énergétique, acquisition et réglage d'organes d'équilibrage neufs d'une installation collective de chauffage à eau chaude

Evolution du volume cumulé de CEE tertiaires en Haute-Normandie



CONJONCTURE

845 milliers de m² de locaux tertiaires autorisés cumulés à fin avril 2015

PARC NEUF

Surface de locaux tertiaires autorisés

Cumul 12 mois à fin avril 2015 (évol. 1 an)

Source : Sit@del

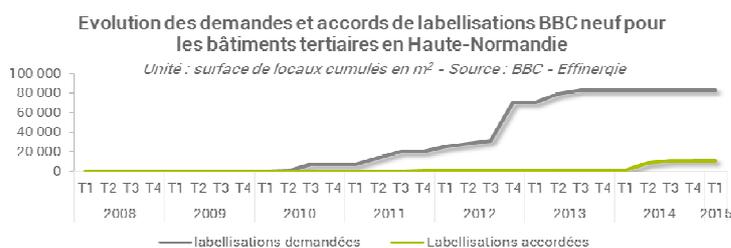


INDICATEURS

Tertiaire neuf : les labellisations s'essouffent

Les demandes de labellisation BBC neuf pour les bâtiments tertiaires ralentissent fortement. Avec aucune nouvelle demande ce trimestre, les demandes de labellisation énergétiques sur les bâtiments tertiaires représentent 9,6% des mises en chantier.

A noter toutefois qu'il existe encore de nombreux permis soumis à la RT 2005



Les démarches QEB (Qualité Environnementale des Bâtiments). La surface de bâtiments tertiaires engagés dans une démarche QEB est en progression constante depuis 2010 et atteint 173 362 m² au 1^{er} trimestre 2015.

Cette certification permet de distinguer les bâtiments tertiaires sur leur niveau de performances environnementales et énergétiques.



Bâtiments tertiaires engagés dans une démarche QEB en Haute-Normandie

Unité : surface de locaux cumulés en m² - Source : CERTIVEA



?

CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

En région, à la fin du 1^{er} trimestre 2015, aucune opération de bâtiments tertiaires n'est certifiée NF HQE Exploitation. Cette certification permet de reconnaître que les préoccupations environnementales sont prises en compte lors du processus d'exploitation des bâtiments. Trois axes sont pris en compte : Axe Bâtiment Durable (pour les propriétaires), Axe Gestion Durable (pour les exploitants ou donneurs d'ordre de l'exploitation), Axe Utilisation durable (pour les utilisateurs).



CONJONCTURE

10 095 établissements en Haute-Normandie

BÂTIMENT

Emplois salariés dans la Construction (Bât. + TP)

A la fin du 4^e trimestre 2014 (évol 1 an) - Source : ACOSS-URSSAF

HAUTE-NORMANDIE

40 354 sal. -2,8% ▼

1 398 309 sal. -2,6% ▼

Intérimaires Bâtiment

Au 4^e trimestre 2014 (évol 1 an) - Source : DARES

2 774 ETP -8,5% ▼

71 070 ETP -12,5% ▼

Demandeurs d'emploi (cat. A) de la Construction (Bât. + TP)

A la fin du 4^e trimestre 2014 (évol. 1an) - Source : DARES

9 958 DEFM +3,4% ▲

346 313 DEFM +7,9% ▲

10 095 établissements Bâtiment en Haute-Normandie (source : SIRENE 01/01/2014)

RGE

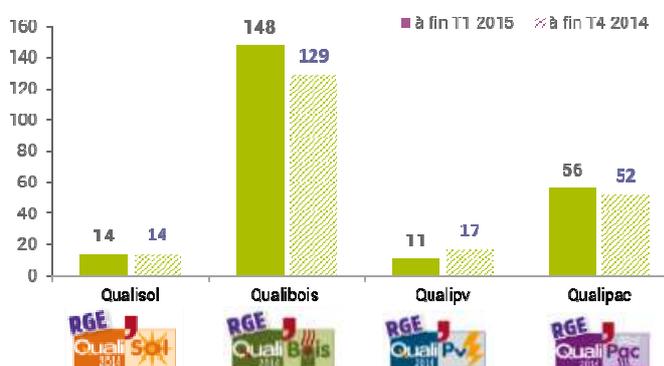
1 188 entreprises RGE à fin mai 2015

2 232 Signes Reconnus Garant de l'Environnement (RGE) recensés fin mai 2015 (évol. 1 trim)

+45% ▲

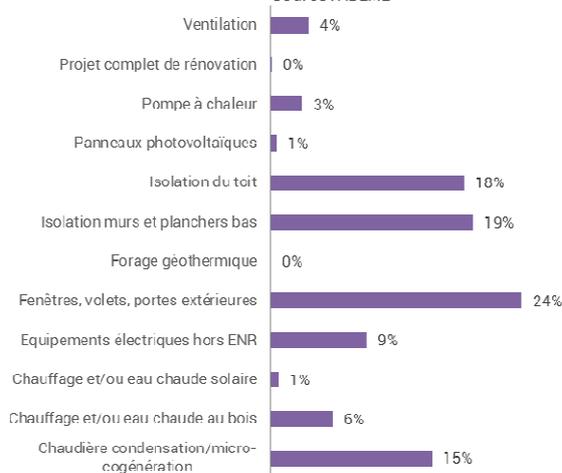
Evolution des signes RGE Qualit'EnR

Unité : nombre de signes recensés - Sources: Qualit'EnR



Répartition des signes RGE par type de compétence à fin mai 2015

Source : ADEME



Note : le nombre de signes est différent du nombre d'entreprises qualifiées, en effet une seule entreprise peut avoir plusieurs signes de reconnaissance. Depuis le 01/01/2014, les marques ECO artisans et Pros de la performance énergétique intègrent la nomenclature Qualibat (évolution Qualibat à considérer avec précaution)

ADAPTATION

STRUCTURE

79 Bureaux d'études, 510 architectes

MAÎTRISE D'ŒUVRE

510 architectes et 167 sociétés d'architectes inscrits au tableau de l'Ordre début 2015 en région

59 bureaux d'études adhérents au CINOV, et 20 à l'UNTEC début mars 2015 en région

30 Bureaux d'études qualifiés RGE

À fin du 1^{er} trimestre 2015, 8 bureaux d'études bénéficiaient de la qualification OPQIBI (destiné aux professionnels réalisant des prestations intellectuelles concourant à la performance énergétique des bâtiments et des installations d'énergie renouvelable), 1 site bénéficiait de la qualification BE thermique NF RGE (s'adresse à toute entité ayant réalisé au moins 10 études thermiques), aucun de la qualification BENR RGE (destiné aux professionnels réalisant des études pour la performance énergétique des bâtiments), et enfin 1 bureau d'étude de la qualification OPQTECC RGE (Organisme de qualification des économistes de la construction et des programmistes),

* Nombre de sites

Nombre d'entreprises RGE à la fin du 1^{er} trimestre 2015

Unité : nombre d'entreprises - Sources : ICERT, Certivea, OPQTECC, OPQIBI



ADAPTATION

AVEC LE COFINANCEMENT...



La DREAL
Haute-Normandie



L'ADEME
Haute-Normandie



des membres de la CERC :

Membres de droit

- Préfecture de Région représentée par :
Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie (DREAL) et par le Directeur Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Haute-Normandie (DIRECCTE).
- Conseil Régional de Haute-Normandie
- Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de Haute-Normandie (CAPEB)
- Fédération Française du Bâtiment de Haute-Normandie (FFB)
- Fédération Régionale des Travaux Publics de Normandie (FNTP)
- Union Nationale des Industries de carrières et Matériaux de Construction de Normandie (UNICEM)

Membres Actifs

➤ **Maîtrise d'ouvrage, Collectivités Locales et Etablissements Publics :**

Fédération EPL Haute-Normandie (Sociétés d'économie mixte) ; FPI Normandie (Promoteurs Immobiliers) ; SNAL Normandie (Aménageurs Lotisseurs) ; UMF Normandie (Constructeurs de Maison Individuelle) ; USH Haute-Normandie (Logement Social)

➤ **Maîtrise d'œuvre et ingénierie :**

CINOV (Ingénieurs-conseils) ; CROA Haute-Normandie (Ordre des Architectes) ; UNGE Normandie (Géomètres-Experts) ; UNTEC Normandie (Economistes de la Construction).

➤ **Banque et Finances :**

BTP Banque ; CANS (Crédit Agricole Normandie Seine) ; CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) ; CEN (Caisse d'Épargne Normandie) ;

➤ **Entreprises et partenaires économiques :**

COBATY (association) ; EGF BTP ; SMA BTP (assurance).

Membres Associés

- ADEME Haute-Normandie
- ANORIBOIS
- BTP CFA Haute-Normandie
- Conseil Général de l'Eure
- Conseil Général de la Seine-Maritime
- INSEE Haute-Normandie
- Banque de France
- Direction Régionale des Finances Publiques de Haute-Normandie
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Seine-Maritime



CELLULE ECONOMIQUE REGIONALE DE HAUTE-NORMANDIE

14 rue Georges Charpak | 76130 MONT-SAINT-AIGNAN
Tel. : 02 32 19 52 65 | Mel. : cernh.construction@wanadoo.fr
site national : www.cerc-actu.com